

# POINT BANQUE

## Transactis veut s'imposer comme l'un des leaders de l'Instant Payment

PAR IVAN BEST - 17 FÉVRIER 2021



Filiale de Société Générale et de La Banque Postale, en charge de la monétique et des autres transactions électroniques des deux groupes bancaires, Transactis table sur une forte croissance en 2021, après avoir bien résisté à la crise en 2020. L'entreprise, qui détient 30% du marché français du paiement instantané, va développer ce service pour la Caisse des dépôts ainsi que la Banque de France. Elle entend jouer un rôle important dans le développement de l'initiative européenne de paiement (EPI).

Le chiffre n'a pas fait l'objet d'une communication officielle, mais il témoigne de l'ampleur de la crise: alors que les transactions par carte bancaire avaient augmenté de 7,9% en 2019 (s'agissant du GIE CB), elles ont reculé de plus 5% en 2020, selon le Président de Transactis, Patrice Galy (photo) : *« Alors que les transactions par carte bancaire progressent habituellement de 5 à 6% par an, la crise sanitaire a conduit à une baisse de 5 à 6% en 2020. Dans ce contexte difficile, notre part de marché en France est restée stable, autour de 24%. Et, toutes activités confondues, notre chiffre d'affaires a tout de même progressé de 7%. Nous prévoyons une progression entre 10 et 15% pour 2021 ».*

Cette prévision repose sur l'hypothèse d'un retour à la croissance de transactions par carte, mais aussi sur le développement de nouveaux moyens de paiement, comme l'Instant Payment. *« L'Instant Payment (IP) voit sa diffusion s'accélérer, le volume de transactions que nous avons géré en 2020 a été multiplié par trois »* relève Patrice Galy. *Notre part de marché atteint 30% en France, les banques pour lesquelles nous traitons ces transactions ayant pris de l'avance dans le développement de cette technique de paiement. »*

### La Caisse des dépôts et la Banque de France développeront le recours au paiement instantané, avec Transactis

Transactis opère le paiement instantané pour l'ensemble des banques dépendant de ces deux actionnaires, Société Générale et La Banque Postale (de même qu'elle gère leur monétique et le process de leurs virements-prélèvements). Mais l'entreprise vient, c'est une première, de signer un accord de développement de cette technique pour des établissements hors de cette galaxie, à savoir la Caisse des Dépôts et la Banque de France. *« La Caisse des Dépôts et La Banque de France ont décidé de faire appel à notre solution pour la gestion de l'ensemble de leur processus d'Instant Payment. Les cas d'usage envisageables sont nombreux : la Caisse des Dépôts échange des fonds notamment avec les notaires et huissiers, la Banque de France est la banque de la Direction générale des Finances publiques. La sphère sociale (Urssaf) pourrait aussi être intéressée »*

A quelles conditions le paiement instantané, qui représente encore une part très faible des virements, va-t-il se développer?

*« L'enjeu est maintenant de déployer l'IP de masse, c'est-à-dire le paiement instantané non pas par des particuliers mais par des entreprises »* répond le président de Transactis. *Après avoir réalisé des pilotes mi 2020 certains de nos clients Banques ont lancé fin 2020 la commercialisation de ce service. Les compagnies d'assurance sont notamment intéressées, car cette technique permet d'indemniser rapidement leurs clients. »*

### **Des solutions disponibles via API**

Autres développements pour Transactis, une offre de services de plus en plus disponibles sous forme d'API, explique Patrice Galy. *« En 2020, nous avons rendu plusieurs de nos solutions disponibles via API, et l'Instant Payment s'inscrit dans cette tendance de fond : nos clients peuvent y avoir accès simplement, sous forme d'API »*. Ce sera bien sûr le cas pour la Caisse des dépôts et la Banque de France.

### **L'initiative européenne de paiements en perspective**

Au-delà de la place parisienne, Transactis s'intéresse vivement à l'initiative européenne de paiements (EPI), dans laquelle l'entreprise pourrait jouer un certain rôle. *« Nous suivons de près le dossier de l'European Payment Initiative (EPI), notamment parce que le futur système de paiement paneuropéen reposera, à terme, sur l'Instant Payment. Transactis opérant à la fois la Monétique et l'Instant Payment nous sommes parfaitement armés pour traiter les futurs moyens de paiements EPI, et pouvons faire valoir une certaine masse critique, avec une part de marché de 7 à 8% pour l'ensemble de la zone euro. Certaines banques, y compris des établissements importants, pourraient faire le choix de recourir à notre future solution de processing EPI plutôt que de la développer eux-mêmes pour un coût élevé dans le cadre d'EPI. Quant aux petites structures, elles feront naturellement appel à des acteurs du processing tel que nous »*.